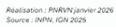


$$PNR + PN_x \cdot$$


Bien que présentant des contextes différents, 20 des 33 parcs relèvent une diminution des PP alors que ces milieux couvrent plus de 50% de la SAU pour 48% d'entre eux.

La place du réseau *Prairies et aires protégées*

Les parcs sont donc plus ou moins avancés sur la thématique des prairies.

Le sujet des prairies a de l'importance pour les parcs mais **33%** des répondants ne disposent d'**aucune donnée sur leurs prairies**.

88% des répondants **souhaitent** mettre en place de **nouveaux projets** en lien avec les prairies.

Les parcs sont au coeur d'une **grande diversité d'acteurs impliqués** dans les projets et les réflexions liés aux prairies.

Les parcs répondant aimeraient développer les actions partenariales notamment interparcs. Ils sont nombreux à vouloir renforcer les liens avec les acteurs agricoles et notamment celui avec l'enseignement agricole (quasi inexistant).

→ Mise en réseau via le réseau *Prairies et aires protégées*



Organisation de 4 groupes de travail

- GT1 : adhésion des agriculteurs
→ 21 parcs répondant intéressés
- GT2 : transmission des exploitations
→ 14 parcs répondant intéressés
- GT3 : filières
→ 14 parcs répondant intéressés
- GT4 : gestion spécifique
→ 21 parcs répondant intéressés

Sujets à traiter au sein du réseau PAP

- 1 Valorisation économique des prairies (notamment par les filières).
- 2 Restauration écologique des prairies.
- 3 Alliance de la biodiversité et de l'agriculture au sein des prairies.
- 4 Transmission des exploitations d'élevage herbager.
- 5 Connaissances liées aux prairies.
- 6 Sensibilisation des agriculteurs aux enjeux des prairies.

Plusieurs aboutissements de ces GT :
fiches méthodologiques, retours d'expériences, mise en place de projets pilotes, etc.



Financé par



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE

Liberté
Égalité
Fraternité



Cofinancé par
l'Union européenne



BIODIV'
FRANCE